

Rappels historiques

Joël Ragonneau

1979 : IVG - la lutte doit se poursuivre

« Rien n'est vraiment acquis. Vous devez rester vigilantes. » Simone de Beauvoir

En France au début des années 70, 250 000 femmes avortent dans la clandestinité, malgré l'existence de la pilule. En 1975, Simone Veil, alors ministre de la santé, soumet à l'Assemblée Nationale une loi proposant de dépénaliser l'interruption volontaire de grossesse sous certaines conditions. Celle-ci est votée (284 voix pour contre 189) grâce à la gauche.

Fin 1979, la loi est reconduite une nouvelle fois grâce à la gauche. La CGT avait pris position avant et pendant les débats et apprécie ce vote comme étant une victoire sur les forces réactionnaires de l'Assemblée Nationale. Les interventions des députés de droite auront permis de révéler au grand jour leur opposition viscérale à toute émancipation féminine et leur profond mépris à l'égard des femmes.

« Sur la base d'une conception progressiste de la femme, laquelle doit disposer des moyens de sa libre détermination, la CGT continuera à agir, à la fois pour que les établissements hospitaliers offrent les conditions nécessaires à une pleine application de la législation et, au – delà pour que l'information et l'éducation sexuelle, l'usage des méthodes contraceptives modernes, soient à la disposition de toutes et tous. La CGT ne renoncera pas par ailleurs à défendre les améliorations de la loi sur l'IVG qu'elle a revendiquées tel le remboursement par la sécurité sociale. » Christiane Gilles – secrétaire confédérale¹

1979 : Libertés menacées = Ripostes intensifiées

Le 23 mars 1979. A Paris, se déroule une manifestation nationale de la CGT en solidarité avec les sidérurgistes lorrains. Celle-ci patiemment préparée par la confédération, entend également protester contre une politique globale de casse industrielle et de chômage (1 800 000 chômeurs recensés officiellement début 1979 et +2% de janvier à février)

« Ils sont en passe de devenir, hélas, la plus grande corporation » Henri Krasucki

Si des dizaines de milliers de manifestants participèrent à cette mobilisation, les médias ne relinrent que les graves affrontements qui eurent lieu, alors que la CGT insistait sur les provocations (présence de casseurs) et manipulations policières. Les bonnes vieilles méthodes réactionnaires font toujours recettes.

Mais c'était un engagement à poursuivre, d'autant que d'autres secteurs étaient touchés, notamment les PTT avec des attaques contre les droits syndicaux et le statut (plan Daucel).

Il est significatif qu'une semaine seulement après le 23 mars, ait pu se tenir une manifestation de fonctionnaire au seul appel de la CGT : 50 000 manifestants à Paris et parmi eux les travailleurs des PTT qui ne sont pas prêts de lâcher prise sur le terrain revendicatif. Et le gouvernement ne s'y trompe pas.

« Les postiers sèment la pagaille... Il n'est pas normal que, dans le cadre d'un service public, on s'amuse avec la grève comme on le fait » Norbert Segard, secrétaire d'état aux PTT

« Si de telles actions devaient se multiplier ou s'étendre, le gouvernement prendra les mesures nécessaires » Raymond Barre, 1^{er} ministre.

La réponse de Louis Viannet est aussi nette : « Toute tentative du pouvoir de porter un coup au droit de grève et de manifestation se heurtera à une riposte résolue... C'est par la lutte que les travailleurs et travailleuses ont progressivement conquis le droit syndical, c'est par la lutte que nous le défendrons ».

La CGT appelle à une riposte le 26 octobre. Ce jour-là de nombreuses manifestations et plusieurs arrêts de travail sont comptabilisés. Le 2 décembre 1979, pour la 1^{ère} fois, les travailleurs de droit privé, y compris les contractuels des PTT, sont appelés à voter pour élire leurs représentants aux conseils des prud'hommes. Le résultat est sans appel : 43% des personnels font confiance à la CGT.

« C'est le résultat des travailleurs et travailleuses qui apprécient le rôle moteur de la CGT dans les luttes contre la politique d'austérité, de chômage et d'autoritarisme, luttes qui permettent d'arracher des succès ». Serge Lotfi²

1969 : Début de la bataille des techniciens

Fin des années 60, alors que le téléphone et le réseau se développent rapidement, les effectifs ne suivent pas. La sous-traitance, anti-chambre de la privatisation se généralise. Une stratégie destructive de l'état d'esprit collectif du service des lignes organise l'individualisme, écarte des agents de leur métier. La lutte catégorielle, que va mener le personnel à partir de 1969, va rester l'une des plus exemplaires de l'histoire de notre fédération, avec pas moins de neuf grèves unitaires en deux ans, mais surtout avec des résultats significatifs (statut pour certains, promotion pour d'autres...)³

¹ Lire le relais n° 66 - p. 4 - article de Danièle Ledoux

² Lire l'éditorial du journal de la fédération avril 1979

³ Lire la VO n° 1804 mars 1979 - p. 15

⁴ Lire l'histoire de la Fédération CGT des PTT 1945-1981 - p. 517 à 525

⁵ Lire l'histoire de la Fédération CGT des PTT 1945 - 1981 p. 343

⁶ Lire les logos aux PTT, un métier, des réseaux



Vivre dignement de la naissance à la mort : un combat d'hier, d'aujourd'hui et de demain !

Le vieux monde ne s'en remet pas. Le système social bâti par des décennies de luttes de la fin du dix-neuvième siècle à aujourd'hui, avec la formidable avancée de la Sécurité Sociale conçue au plus profond de la nuit de l'occupation, basée sur la solidarité intergénérationnelle, serait une anomalie de l'histoire.

Le président Macron, arc-bouté sur son profond mépris des « gens de rien », possédant leur seule force de travail pour assurer leur vie et parfois leur survie, n'invente rien.

Bien avant lui, Présidents de la République et Chefs de gouvernement, suivaient, déjà les injonctions patronales, émanant du Comité des Forges, du CNPF, ou du MEDEF.

Les mêmes vieilles ficelles de la division réduisent la contestation aux seuls salarié(e)s des régimes spéciaux « d'une autre époque ». Le président de l'Assemblée Nationale, l'irréprochable Ferrand, y va de son couplet : « *une mobilisation pour conserver des inégalités* », alors que la réforme des retraites du gouvernement, créerait les mêmes droits pour toutes et tous, en reprenant le terme UNIVERSEL, qui avait constitué le fil rouge du système créé par Ambroise Croizat et ses camarades.

En 1945, l'universalité du système tirait par le haut les droits des salarié(e)s ; en 2019, il s'agit de ramener vers le bas les droits et niveaux des retraites.

L'histoire nous dit que d'autres gouvernements ont essayé de passer en force. Pourtant autorisé à légiférer par décrets-lois, court-circuitant le Parlement, le président du Conseil Laniel se cassera les dents avec la grève d'Août 1953. Le personnel des PTT, Jeunes et Femmes en tête, prendra une grande place dans ce mouvement. Avec l'ensemble des fonctionnaires, ils contraindront le gouvernement à reculer sur les retraites, à céder du terrain sur les salaires et le pouvoir d'achat.

La mobilisation de toutes et tous a le même sens aujourd'hui !!!

Patrick Bourgeois

Le Relais

21^e année de parution - Trimestriel - 4 €

Directeur de la publication :
Danièle Ledoux

Rédaction administration :
263, rue de Paris, case 545 -
93515 Montreuil Cedex

4^e trimestre 2019

Dépôt légal à parution
CPPAD N° 0322 G81018



Conception, mise en page
et impression :
Chevilon Imprimeur, 89100 Sens

Il y a 20 ans a poste invente la lettre

Au début de l'année 1968, sous prétexte de modernisation, le Ministre des PTT annonce la création du courrier à deux vitesses. En fait il s'agit de façon masquée, de faire passer sans le dire, le courrier publicitaire avant la lettre postale.

La pub avant la lettre

Evidement à l'époque, il aurait été malvenu de dire publiquement par le ministre des PTT qu'il entendait faire passer la pub avant la lettre.

L'annonce de l'instauration du courrier à deux vitesses, s'est donc faite en catimini, en interne, devant une réunion d'anciens élèves de l'école Supérieure des PTT.

Ce n'est que quelques mois plus tard, au Comité Technique Paritaire du 22 octobre 1968, que cette question est abordée publiquement, mais avec précaution par le biais d'un ordre du jour annonçant la modification du « régime » des imprimés.

Les imprimés en 1968, c'est le courrier publicitaire avec des formes, des formats et des conditionnements divers, avec parfois des échantillons de produits qui en rendent le tri et la distribution compliqués.

Ainsi en raison de leur aspect, de leur faible affranchissement, les imprimés sont méprisés dans les services et mal distribués : dans un délai qui va de 3 jours à 3 semaines pour certains.

Mais c'est un courrier en plein développement, qui peut rapporter gros à condition d'être mieux favorisé. Pour y parvenir sans augmenter les effectifs (parce qu'à ce moment là, ça rapporterait moins pour les dirigeants de La Poste), il faut donc traiter ce courrier en même temps ou même avant les lettres.

L'invention du courrier à deux vitesses

Pour cela les taxes postales sont augmentées. Le « régime » des imprimés est revu à la hausse et porté à 0,30F et la lettre à 0,30F (devenu lettre de 2^e catégorie non-urgente) passe à 0,40F (1^{re} catégorie urgente).

C'est une augmentation de 33% ! La poste justifie cette mesure à cause du déficit budgétaire.

La CGT propose alors un plan de financement capable d'équilibrer le budget des PTT sans augmenter les taxes.

Mais ce n'est ce que veut le gouvernement. Il s'inscrit dans la perspective du développement du « Marché commun » en Europe ou la « compétitivité » (déjà) des trusts va s'expri-

mer en force dans le domaine publicitaire.

Il faut assurer un écoulement convenable de ce trafic dans des délais raisonnables pour une bonne exploitation de la publicité. Parce qu'elle sert les grosses entreprises industrielles et bancaires, le gouvernement fait le choix de favoriser la publicité au détriment du service public.

JANVIER 1969 — N° 93 — AGRICULTURE — 0,30 F.

La Fédération des Postes et Télécommunications

CE N'EST PAS VRAI!
Le personnel n'est pas responsable des hausses de tarifs. Seule, la néfaste orientation du Ministère des PTT est en cause!

La Fédération C.G.T. demande le retrait immédiat de ce prospectus scandaleux

LA FEDERATION C.G.T. DES P.T.T. COMMUNIQUE

NOUVEAUX TARIFS POSTAUX
Janvier 1969

Depuis le 19 mai 1964, date du dernier réajustement de l'ensemble des taxes postales, les changes de la France composés pour 82% de dépenses de personnel, n'ont cessé de croître. La hausse des dépenses de personnel, l'absence de crédits affectés pour limiter les conséquences néfastes de cette évolution, le moment est venu de procéder à un abaissement des taxes afin d'équilibrer le budget de la Poste.

Le déficitaire croissant jusqu'en 1968, en effet, nous impose essentiellement la présence de ce courrier et la création de courriers à deux vitesses sont inévitables également par le refus de créer l'Administration des services télévisés.

Ce système ne doit être appliqué en Grande-Bretagne et en Allemagne où il a provoqué de graves difficultés dans l'établissement du service. Il risque de provoquer de graves crises en France.

Au Comité Technique Paritaire de la Direction Générale des Postes, la proposition rest

déjà en force en 1968. Mais comme toujours, le Ministère n'a pas tenu compte de l'avis des représentants du personnel.

La Fédération C.G.T. des P.T.T. demande, en conséquence, le retrait immédiat de ce prospectus et qu'elle qui réprime le personnel. Elle demande également le public de ne pas acheter des lettres pour éviter les graves et autres répercussions de la hausse des taxes de télévisions et des autres postes. Le personnel ainsi que responsable de la hausse des taxes de télévisions et des autres postes ne peut que la réalisation d'une politique alternative menée depuis dix ans et qui est l'origine de milliards de dépenses sans bénéfice à son bénéfice de la population.

Paris, le 10 janvier 1979

VERS UNE PREMIERE JOURNEE NATIONALE REVENDICATIVE
(voir en page 3)

à deux vitesses

Soulignons qu'avec les augmentations de taxes, le gouvernement cherchait aussi à reprendre d'une main ce qu'il venait de lâcher avec le grand mouvement de mai-juin 68.

Un luxe d'une autre époque

En 1968 il y a 8 millions de lettres et 1500 millions d'imprimés. Toute

la réforme repose sur le fait que le nombre des lettres rapides doit diminuer et qu'une partie des lettres d'alors est destinée à prendre la cadence des imprimés. La lettre ordinaire devient petit à petit un luxe prohibé. On voit ce qu'il en est aujourd'hui.

Il se disait (déjà) alors aux échelons ministériels que l'acheminement d'une lettre en 24 heures était un luxe d'une autre époque.

La notion de service public s'efface ainsi devant la recherche de la satisfaction d'une certaine catégorie d'usagers.

Ce sont quelques grosses entreprises qui vont tirer parti de ces nouvelles mesures leur permettant de développer leur prospection publicitaire de manière plus efficace et plus rentable.

Tout cela sans effectif supplémentaire pour les postiers avec une dégradation conséquente des conditions de travail pour adapter les services au traitement de ce type de courrier, comme le dénonce l'ensemble des syndicats.

A l'évidence la masse du courrier en retard de tri et de distribution va perdurer avec moins d'imprimés, mais avec plus de lettres. Ce qui se révèlera exact par la suite.

Ainsi cette mesure apparemment technique et « moderne » oriente la gestion du courrier et la poste sur la voie d'une transformation de plus en plus libérale et vers l'abandon du service public, considéré toujours aujourd'hui par ses dirigeants et le gouvernement comme « un luxe d'une autre époque ».

Michel Gaillard.



Hommage

André Dunet est décédé le 17 octobre dans sa 92^e année. Il a commencé sa carrière au PLM à Paris.

Membre du bureau fédéral de 1954 à 1982. Secrétaire de la section des agents, il a été secrétaire général adjoint de la Fédération de 1962 à 1972, secrétaire à l'international jusqu'en 1982, puis à la confédération où il a œuvré au rapprochement avec les syndicalistes allemands.

Lorsque l'IHS a repris contact avec les syndicalistes allemands de la région de l'Hesse, il nous a apporté ses connaissances en participant à la rencontre et au débat organisés.

Nous pensons bien à lui et à sa famille



Le Dossier

1939 : une année très sombre

En 1921, la CGT se divise, en CGT dont les adhérents se nomment les confédérés et en CGT-U dont les adhérents se nomment les unitaires.

Dans la mobilisation contre la montée du fascisme et pour le Front Populaire, elle se réunit en 1936.

Trois années plus tard, elle se divise à nouveau alors que la Seconde Guerre mondiale éclate.

Retour sur le processus qui mène à la très sombre année 1939

Début des années 30 : une crise globale de la société

La société du début des années 30 est « ravagée par une crise globale : marasme économique, bouillonnement des mécontentements, montée des dictatures et des périls guerriers, ébranlement du régime parlementaire, bouleversement des valeurs. »¹

Le krach boursier de Wall Street (24 octobre 1929) traduit et amplifie un effondrement des prix et de la production, la débâcle des profits et des valeurs boursières, la multiplication des faillites et l'envolée du chômage.

Tous les Pays sont touchés avec des conséquences dont la rapidité et l'ampleur dépendent du type et du niveau de leur développement.

La CGT, lors de son Congrès de septembre 1933, qualifie cette crise « d'anomalie du système capitaliste » et propose un plan pour y remédier.

La CGT-U, au même moment y voit « le développement et l'aggravation générale de la crise du capitalisme ». Elle appelle à l'action pour s'opposer par des mesures concrètes aux conséquences de cette crise sur le sort des travailleurs, à en dénoncer et combattre les causes.

Cette différence d'analyse des deux CGT, sur les racines de la crise, entraîne une divergence sur la conduite à tenir.

Cette disparité d'approche, malgré les progrès de l'unité qui se préparent, ne disparaîtra jamais durant la période qui s'annonce avec de lourdes menaces pour les peuples.

La crise prend ses racines au cœur même du système capitaliste. Ses partisans veulent produire plus, au moindre coût et vendre plus. Ils compriment les salaires donc les débouchés, ce qui entraîne la surpro-

duction alors que tant de gens manquent de l'essentiel.

Leurs solutions aux conséquences de leurs choix économiques n'est que fuite en avant sur le même chemin. Pas étonnant alors qu'elles amplifient les mesures négatives pour la vie des travailleurs.

Les gouvernements qui se succèdent durant cette époque mettent en place une politique déflationniste : compression des dépenses publiques, de la masse salariale, dévaluation monétaire...

Les dégâts sont rapides et profonds : en 2 ans la production s'effondre de 33%, la masse salariale d'un tiers, le chômage croît d'un million...

La lente marche vers l'unité

Dans les PTT, ces mesures s'articulent avec un plan de rationalisation qui sert à justifier l'intensification des cadences, les suppressions d'emplois et les licenciements.

Inlassablement, la CGT-U propose une riposte unitaire à la CGT que ses dirigeants rejettent systématiquement.

Dans les services, parfois dans des catégories l'unité se fraie difficilement et épisodiquement son chemin.

Des luttes prennent corps, elles se heurtent à la violence de la répression policière et aux sanctions.

Malgré tout, elles freinent quelques mauvaises mesures et engrangent quelques succès.

Durant cette période, le fascisme s'étend en Italie et en Allemagne, aux frontières de la France qu'il menace de franchir.

Les ligues fascistes agissent ouvertement avec le soutien d'une partie de la bourgeoisie et de l'appareil d'Etat.

Le 6 février 1934, sur fond de scandales politico-financiers, elles manifestent violemment à Paris et marchent vers la Chambre des députés.

C'est dans la riposte à la menace fasciste que la réunification syndicale et le Front Populaire puisent une partie de leurs racines.

Le 12 février, la CGT et la CGT-U, avec l'appui du PCF et du Parti Socialiste, appellent à la grève et à des manifestations.

C'est un immense succès.

Dès lors, le processus de l'unité syndicale s'enclenche, non sans rencontrer encore de nombreux obstacles.

Dans les PTT, le Congrès fédéral d'unité se tient à la Grange-aux-Belles du 10 au 14 décembre 1935.

Celui de la Confédération se déroule du 2 au 5 mars 1936 à Toulouse.

L'enthousiasme n'est pas partagé par tous, notamment chez les ex-confédérés, comme en témoignent, ces lignes de Robert Bothereau (secrétaire général de FO en 1947) écrites le 10 octobre 1940 :

« Quand l'unité s'est faite, elle était inévitable. La vérité est que nous n'avions pas le choix, alors : il fallait accepter avec les garanties obtenues ou bien partir. »²

Lors de ce Congrès confédéral une intervention, celle du postier Jean Mathé responsable du syndicat des Agents, franche avec le sentiment dominant, celui d'agir pour la Paix. Il déclare « ...plutôt que la guerre, la servitude, parce que de la servitude, on en sort, de la guerre, on n'en revient pas. »³

En avril/mai 36, la Gauche remporte les élections, le Front Populaire s'installe avec son projet progressiste.

Depuis le début de l'année les luttes revendicatives ne cessent pas. A partir de mai/juin, elles s'étendent avec l'occupation des entreprises et le soutien de l'opinion publique.

Elles imposent au patronat, les « accords Matignon » et son lot de conquêtes sociales.

La lutte des classes ne disparaît pas

Le patronat prépare sa revanche d'autant que le Front Populaire se lésarde à propos de l'Espagne.

Là-bas, avec le soutien militaire de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie, le général Franco combat le Front Populaire espagnol élu démocratiquement.

² Citées par J. Bruhat et M. Piolat « Esquisse d'une histoire de la CGT » 1967 p.132

³ Voir le compte-rendu du congrès confédéral Toulouse 1936 p.42

⁴ Secrétaire général du syndicalisme CGT des agents (1930-32) secrétaire de la CGT (1933-40). En octobre 1936 ; il crée « Syndicats » un journal de tendance qui prétend défendre le pacifisme et l'indépendance syndicale. Ministre de la production industrielle et du travail du maréchal Pétain (1940-41) puis secrétaire d'Etat au Travail jusqu'en avril 1942.

⁵ Cité par G. Soria dans Guerre et Révolution en Espagne Livre club Diderot/Ed. R. Laffont 1975 T.1 p28/29

la bataille des PTT n°577 du 27 janvier 1939

Le 8 août 1936, le gouvernement Blum refuse l'aide militaire à la République espagnole en décrétant la non-intervention que la CGT combat, exceptée la minorité qui accompagne Belin⁴. Les plus lucides avaient compris ce qui se tramait et devaient partager cette analyse de Jawaharlal Nehru (homme d'Etat indien) qui date de septembre 36 « La question de savoir si le fascisme dominera ou non l'Europe et le monde et si la guerre ne s'étendra pas partout dépend de l'issue des événements d'Espagne. »⁵

© IHS CGT PART



La bataille des PTT n°569 du 2 décembre 1938

Le 13 février 1937, Léon Blum annonce la pause afin de « laisser le temps au pays, à son économie, d'absorber et de digérer les réformes de 36. »

L'histoire est connue, le régime capitaliste la pause annoncée, c'est pour les travailleurs, pas pour les patrons qui en profitent pour reconquérir le terrain perdu.

Benoît Frachon témoigne sur cette réalité « En 36, si les capitalistes purent prendre du poil de la bête, c'est que le gouvernement d'alors, au lieu de faire appel aux masses qui étaient prêtes pour briser les manœuvres de l'ennemi, décréta la pause, c'est que le Rassemblement Populaire n'était pas assez solidement organisé dans les masses. »⁶

MUNICH : les espoirs chimériques du pacifisme intégral

Le 30 septembre 1938, à Munich, la France et l'Angleterre signent un accord avec l'Italie de Mussolini et l'Allemagne d'Hitler. Il permet à cette dernière d'annexer la région des Sudètes et de programmer le démantèlement de la Tchécoslovaquie.

La bourgeoisie française prétend que la paix est sauvée, formule reprise par une partie importante de l'opinion publique. Une fois de plus, la CGT se divise car ceux de la tendance « Syndicats » entonnent la même formule.

Les militants venus de la CGT-U combattent avec clarté et détermination ce renoncement, notamment lors du congrès confédéral de Nantes (14 au 17 novembre 1938).

Pour s'en convaincre lisons une brève partie de l'intervention de Pierre Sémard : « Camarades, il y a pacifisme et pacifisme. Celui-ci comporte toute une gamme de nuances ; trop souvent le pacifisme, qui se proclame intégral, masque les réalités et crée des espoirs chimériques. La formule "Non, plus jamais cela" est certes attrayante, mais elle ne signifie rien quand on ne prend pas les mesures pour empêcher le retour de la guerre et pour s'attaquer à sa cause, qui est le capitalisme et le fascisme, la forme la plus réactionnaire du capitalisme. La défense de la paix n'est pas un problème abstrait, c'est un problème concret, d'action de la classe ouvrière dans tous les domaines... »

Le 12 et le 13 novembre, le gouvernement Paul Reynaud passe à l'offensive. Il publie des décrets-lois qui, pour susciter la confiance des milieux financiers,

L'Humanité du 30 nov 1938

⁶ C.R. du XXX^e congrès de la CGT (juin 1955) dont B. Frachon est alors secrétaire général.

⁷ Secrétaire général de la Fédération des cheminots CGT, dirigeant du PCF, résistant fusillé par les nazis le 7 mars 1942.

s'attaquent à toutes les conquêtes sociales du Front Populaire.

La CGT, après de nombreux affrontements internes, décide la grève pour le 30 novembre 1938.

Dans ses rangs, tout le monde ne milite pas pour son succès.

Le témoignage de René Belin le prouve « *Je propose alors à Jouhaux de mener une négociation secrète avec le gouvernement en vue de chercher un arrangement avant l'échéance du 30. J'avais imaginé je ne sais plus quel protocole propre, sans entamer la position du gouvernement, à nous permettre de faire machine arrière, au moins d'ajourner notre grève.* »⁹

Aux PTT, le ministre sanctionne 3392 personnes mais ne compte que 126 grévistes !

Une façon de tenter, par le mensonge, de camoufler la violence de la répression dont le pouvoir use contre ceux qui luttent.

La sombre année 1939

Le 10 février 1939, Henri GOURDEAUX⁹ signe l'éditorial de "La Bataille des PTT", l'hebdomadaire des anciens de la CGT-U.

80 ans après, il résonne encore de lucidité, de courage et de détermination dans un environnement marqué par tant d'abdications syndicales, politiques, économiques voire de complicités avec le fascisme montant.

Lisons, en gardant bien en tête la date de sa publication, quelques lignes de ce texte historique titré :

« **Contre la servitude, contre la guerre, contre la mort :**

...la victoire de Franco est la victoire de Hitler et de Mussolini. C'est-à-dire, la France du Front Populaire encerclée : la guerre !

Tous les pacifistes intègres ont de quoi se réjouir aujourd'hui. Leur paix sauvée à Munich apparaît dans toute sa hideur !

Aux appels répétés de Roosevelt, la France officielle a gardé le silence...

Le programme de "Mein Kampf" continue.

Hier : le sort de l'Autriche devait être décidé au printemps 1938. Le sort de la Tchécoslovaquie, en automne 1938. Implacablement réglés dans la période fixée prévue.

Demain le printemps 1939 "doit porter un coup" à la Hongrie. Automne 1939, invasion de la Pologne.

⁹ René Belin du secrétariat de la CGT au gouvernement de Vichy Editions Albatros 1978 p115/116

⁹ Un monument du syndicalisme PTT, secrétaire général de la Fédération postale unitaire de 1925 à 1936, secrétaire général adjoint de la Fédération postale réunifiée de 1936 à 1938, résistant. Il est aussi un des fondateurs du PCF, membre de sa direction de 1921 à 1947,...

¹⁰ http://maitron-en-ligne.uni-paris1.fr/spip.php?Article_149476

Printemps 1940, la Yougoslavie. Automne 1940, contre la Roumanie et la Bulgarie. Printemps 1941, au tour de la France, de la Belgique, de la Hollande, du Danemark et de la Suisse.

Enfin, automne 1941 Hitler se propose d'attaquer l'U.R.S.S....

Peut-on admettre toute cette servitude ? Nous pensons qu'il n'est pas trop tard pour dresser le barrage des démocraties contre le fascisme, contre le nazisme.

Le sort de la France est en train de se jouer. Le sort de la démocratie. Le sort de la classe ouvrière même. En deux mois, le sort de la Paix.

Le devoir de chacun est tout tracé. »

La Bataille des PTT des 16, 23 et 30 Mai 1939 publie le compte-rendu que Charlotte Bonnin, trésorière du syndicat national des agents des PTT fait de son récent voyage en Allemagne.

Rapportons seulement quelques lignes de son témoignage « A Berlin, naturellement nous avons visité l'Inter. Ce central à côté du notre est une merveille : clair, aéré beaucoup de confort, salles de bains, salles de repos. Le service est meilleur que chez nous... sur les camps de concentration, nous n'avons pu avoir aucune information.

Je reviens convaincue que le peuple allemand ne veut pas la guerre et pas plus le gouvernement allemand que le peuple allemand. »

Pas étonnant, qu'à la Libération, elle soit accusée d'appartenir au comité France Allemagne¹⁰ dans lequel se rencontraient des dignitaires français et allemands chargés d'instiller dans la société française la propagande hitlérienne et d'inciter les français au renoncement.

Le pacte de non-agression

Le 23 août 1939, c'est la signature du pacte de non-agression entre l'Allemagne et l'URSS.

Depuis octobre 1917, les "démocraties occidentales" sont mobilisées sur tous les fronts afin de combattre la République des Soviets. En 1939, elles font traîner les négociations avec l'URSS au point d'en rendre leur conclusion impossible alors qu'elle aurait permis d'encercler l'Allemagne nazie et peut-être d'empêcher une seconde guerre mondiale.

Dans France-Soir du 14 mai 1947, Paul Reynaud (éphémère président du Conseil en 1940) dit « *l'alliance russe, si évidemment nécessaire, nous fut-elle*



Le Figaro 4 sept 1939

refusée ? Non, elle nous fut offerte et c'est nous qui l'avons repoussée. »

Le pacte provoque un déferlement de haine anti-communiste, anti-soviétique jusque dans les syndicats de la part de ceux qui approuvent les accords de Munich.

Il permet aussi au patronat de camoufler son admiration du modèle allemand capable d'interdire les syndicats, de surexploiter la classe ouvrière, d'effacer le mauvais souvenir du Front Populaire.

L'historienne Annie Lacroix-Riz, dans une conférence présentée le 28 avril 2011 au siège de la CGT, nous a décrit le partenariat prioritaire du patronat français avec le Reich au niveau commercial, financier, industriel depuis les années 20.

Evidemment le pacte trouble aussi des militants qui ne comprennent pas pourquoi, l'URSS, pilier de la lutte contre le fascisme, signe un pacte avec Hitler.

Les quelques lignes de Pierre Sémard et Henri Gourdeaux publiées précédemment montrent que les militants avaient, malgré la complexité de la situation, des repères forts pour comprendre les contradictions du monde et tracer leur cap.

La France entre en guerre

Le 3 septembre 1939, l'Angleterre puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne.

Le gouvernement français demeure pourtant passif (« drôle de guerre ») face à la menace d'invasion du Pays. Cela contraste avec son activité fébrile à l'égard du Parti Communiste dont il décrète la dissolution le 26 septembre ainsi que celle « des groupements qui s'y rattachent ». Il s'agit notamment, selon lui, des syndicats CGT dirigés par des communistes. Le 27 septembre, la Vie Ouvrière magazine des anciens de la CGT-U est interdite.

Emmanuel Fleury témoigne « Une circulaire du Ministre des PTT organise la chasse aux communistes ou aux militants considérés comme tels.

Le régime policier est instauré, des militants sont déplacés tels Marie Couette, envoyée en résidence surveillée à Clermont-Ferrand, Adèle Lecoq à ALENÇON, Martial Redon à Besançon où il est emprisonné quelques semaines plus tard. Henri Gourdeaux, déjà contraint à la vie clandestine, est condamné à mort par contumace. Je suis arrêté en décembre 1939 ; Gaston Magot en janvier 1940. »¹¹

Impossible d'ignorer que ce déferlement répressif et ciblé avait été encouragé par l'attitude de la majorité au sein de la direction de la CGT.

Exclusions à la CGT

Dans un communiqué du 18 septembre 1939, le bureau confédéral de la CGT, à propos du pacte de non-agression germano-soviétique qu'il qualifie d'aide à l'agresseur après l'avancée de l'Armée Rouge en Pologne « déclare qu'il n'y a plus de collaboration possible avec ceux qui n'ont pas voulu, ou pas pu, condamner une telle attitude de reniement des principes de solidarité humaine qui sont l'honneur de notre mouvement ouvrier. »

Le 25 septembre une majorité approuve cette décision au sein de la CA de la CGT.

La Fédération postale, dirigée par des ex. Confédérés fortement influencés par Belin, est à la pointe du combat, qu'elle avait d'ailleurs entamé bien avant, pour exclure les ex. Unitaires. Par exemple, en octobre 1938, après le congrès fédéral de Vichy, Henri Gourdeaux, secrétaire général adjoint de la Fédération postale n'est pas reconduit à son poste.

Cougnenc, alors secrétaire général de la Fédération

¹¹ D. Emmanuel Fleury syndicaliste de la fédération postale unitaire, résistant, militant et élu du PCF à Paris, La remontée Documents et souvenirs sur les PTT parisiens dans la Résistance et la Renaissance de la France 1969 p17

LE FIGARO La Gaulle

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 1939 N° 270 114 ANS

1000 tonnes de marchandises allemandes saisies

avons saisi cent cinquante de guerre

1000 tonnes de marchandises allemandes saisies

claré aux Communes de l'Alsace

REUNI HIER APRES-MIDI A L'ELYSEE

Le Conseil des ministres décide de dissoudre le parti communiste

et tous les groupements qui s'y rattachent

Notes sur les opérations

LE DUC DE WINDSOR



Une anecdote révélée par Cougnenc dans cette réunion qui se déroule à un moment très grave de notre histoire révèle que, pour la ligne qu'il incarne, il reste encore des obstacles à surmonter !

Il raconte que dans une commune de la banlieue parisienne le journal de la Fédération postale, qui a été distribué contenant encarté un tract communiste.

Lors d'une audience, cela amène le Ministre des PTT à dire à Cougnenc que les Hebdomadaires écrivent que la Fédération postale est toujours communiste !

En fin de réunion, les questions revendicatives sont abordées. Cougnenc précise son point de vue « *Toute la corporation a actuellement à se plaindre. Il faudrait que nous soyons tous les jours à toutes les heures dans le cabinet du Ministre. Il faudrait que nous puissions toucher le Président du Conseil, que nous puissions toucher les ministres intéressés pour obtenir quoi ? Eh bien ce que nos camarades de la métallurgie essaient d'obtenir par la collaboration qu'ils ont établie avec les accords Majestic...* »

Précisons que cet accord signé le 7 octobre 1939, entre Léon Jouhaux et Lambert-Ribot (Président de la confédération générale du patronat français) préconise dans toutes les usines travaillant pour la défense nationale "une collaboration confiante" entre patrons, ouvriers, gouvernement...collaboration confiante que les responsables de la Fédération postale souhaitent étendre aux PTT !

Durant les années qui suivent, celles de la seconde guerre mondiale, des femmes et des hommes, au prix d'immenses sacrifices, feront preuve de courage et d'héroïsme tandis que d'autres s'enliseront dans la collaboration et le renoncement.

Ces Résistants se reconstruiront une CGT unie qui participera aux combats de la Libération, à ses conquêtes sociales qui sont encore, aujourd'hui, des références pour nos luttes.

Alain GAUTHERON

¹² Archives Ihs CGT Fapt Boite 1/5
¹³ Comple- rendu intégral archives IHS CGT Fapt Boite 1/5

Intervention de l'IHS à la conférence UFC le 12 juin 2019

Quand la Fédération a décidé de créer son institut en 1999, il y a maintenant 20 ans, Alain Gautheron, qui en était alors le secrétaire général, justifia sa création en disant, je cite :

*« C'est dans les périodes de doute, de questionnements, de bouleversements, que nous éprouvons le plus le besoin de cultiver nos racines, de nous ressourcer, d'entretenir notre mémoire et notre identité. »
Le débat que vous avez depuis ce matin confirme que la période actuelle est complexe. En travaillant sur notre histoire, l'ih's vise à cultiver la mémoire collective du monde du travail, et particulièrement de notre profession, à extraire de l'expérience du passé tout ce qui peut être utile aux luttes d'aujourd'hui et aux luttes futures, à être utile aussi pour l'avenir progressiste pour lequel la CGT combat.*

« L'Histoire ne fournit pas de recettes pour l'avenir, elle ne livre pas de leçons parce qu'elle ne se répète pas, parce que l'expérience d'hier ne saurait se substituer à ce qu'il convient de construire aujourd'hui. En revanche, elle éclaire les enjeux du présent, elle contribue à façonner une culture de l'analyse, un sens de la décision opportune. » C'est encore

une citation, celle-là de René MOURIAUX (docteur en science politique et membre de l'IHS confédéral) que l'on retrouve dans le livre d'Alain Gautheron sur la biographie à la fois syndicale et politique de Georges Frischmann dont je vais vous parler en lien aussi avec l'histoire du syndicalisme cadre dans notre secteur.

Secrétaire général de la Fédération CGT des PTT de 1950 à 1979, Georges marque de son empreinte l'histoire de la Fédération.

Les quelques lignes de la fin de la conclusion du livre d'Alain Gautheron méritent, à mon sens, d'être dites d'entrée : **« Comme toutes les militantes et les militants de sa génération, Georges n'avait pas que des qualités, il avait des manques, il a commis des erreurs, gardé des silences.**

Mais cela ne saurait nous faire oublier l'essentiel :

- **elles et ils n'ont jamais baissé les bras face aux difficultés, à la répression, aux guerres, aux échecs et déceptions,**

- **elles et ils ont avancé sur le chemin des conquêtes sociales et**

démocratiques aussi loin que leurs forces leur permettaient.

Aux militantes et militants d'aujourd'hui, forts de cette expérience, de décider comment prolonger ce combat afin de construire un avenir libéré de toutes les formes de domination et d'exploitation. »

Avec ce livre, Alain a donc souhaité faire connaître le long et riche parcours de Georges Frischmann afin qu'il renforce les connaissances des syndicalistes d'aujourd'hui et leur donne plus d'atouts pour poursuivre le combat.

Il nous a dit également qu'il n'avait pas voulu faire une hagiographie. Pas de justification, ni de jugement de l'action de Georges donc, mais le souci constant de comprendre et de resituer le contexte.

Ce qui est marquant chez Georges, c'est la richesse, la diversité et la longévité de son parcours syndical et de son parcours politique.

Il commence en 1938 et se poursuit jusqu'au début du 21^e siècle.

Il participe à la Résistance et à la grève insurrectionnelle d'août 1944, il dirige les grandes grèves de 1953, 1968, 1974 marquées toutes les trois par leurs dimensions unitaires et démocratiques.

Secrétaire général de la Fédération de 1950 à 1979, il est aussi membre de la CE confédérale qui le désigne, pour un temps comme son représentant au Conseil économique et social.

Il est membre du bureau politique du PCF. Il assure, durant quelques an-

nées, la responsabilité de sa section économique, retraité il est élu, pour un mandat, député européen.

Tous ses mandats ne servent pas à couvrir une carte de visite, il les assure pleinement, au service de l'organisation qui l'a mandaté, dans le même temps il enrichit son expérience.

Sa facilité à s'exprimer oralement pouvait parfois laisser penser qu'il maîtrisait l'art de l'improvisation. Rien n'est plus faux, toutes ses interventions sont précédées d'un long travail personnel d'écoute, de réflexion, de lecture.

Lecture à laquelle il incite ses camarades car c'est selon lui un passage essentiel pour se former, comprendre le monde afin de le transformer.

Il contribue à ce que le personnel des PTT trouve sa place dans les combats de toute la Fonction Publique et de toute la CGT.

Il pense qu'un mot d'ordre doit tenir compte de la diversité du terrain, de ses inégalités, et se construire en s'appuyant d'abord sur la démocratie syndicale.

Il est persuadé que son engagement syndical doit être prolongé par un engagement politique afin de donner plus d'efficacité au combat pour les revendications et la transformation progressiste de la société. Pour autant, Il ne confond pas ses deux engagements. Il les mène dans le respect des règles de vie de son syndicat et de son Parti.

Georges, révoque des PTT en 1951 en raison de ses engagements en

particulier pour la paix et le désarmement, il appartient à une génération qui n'a jamais baissé les bras face aux multiples obstacles rencontrés. Il faudra attendre 1981 pour que cette décision soit rapportée et que la bataille de la CGT pour l'amnistie des militantes et militants sanctionnés soit enfin victorieuse.

Sa façon de diriger la Fédération exclut tout argument d'autorité. Elle repose sur l'écoute, la tolérance, les discussions argumentées, la volonté de convaincre et de rassembler, une large autonomie des diversités, notamment catégorielles, dans un ensemble partagé, le programme de la CGT.

Il sait adapter les formes de l'engagement de son organisation aux exigences d'une réalité toujours en mouvement.

Alain décrit cela notamment sur la question du féminisme et sur l'activité en direction des cadres.

Ainsi, vous le verrez en lisant le livre d'Alain, l'approche de Georges du syndicalisme cadre a évolué au fil de son mandat dans la fédération.

Il faut évidemment resituer cela dans le contexte de l'époque.

En effet, ce n'est qu'en 1948 que la CGT a créé l'UGIC, (l'union générale des ingénieurs et cadres) prenant en compte le développement des catégories cadres dans l'industrie et le commerce notamment et la nécessité de les organiser dans la CGT de manière spécifique.

Jusqu'alors, la conception qui prévalait était d'abord politique; c'était celle de l'alliance des catégories cadres, ingénieurs, techniciens avec la classe ouvrière, cette dernière constituant le noyau dur de l'organisation, par essence le plus révolutionnaire avec donc un rôle dirigeant dans la conduite des luttes.

Les ICT (Ingénieurs, Cadres, Techniciens) étant appelés à se reconnaître dans les valeurs de cette classe et à en soutenir les intérêts et les revendications.

« Si dans l'après-guerre, des cadres participent au développement de la CGT aux PTT, ils sont peu nombreux. Ils s'engagent souvent sur des bases idéologiques aux côtés des autres travailleurs mais pas encore pour y faire entendre la voix des cadres » nous dit Maurice Desseigne, militant cadre supérieur connu d'un certain nombre d'entre vous, dans un article publié dans Relais, la publication trimestrielle de l'IHS de la fédération.

« Avec la scission de 1947 qui est née, il faut le rappeler, aux PTT, nombre de cadres vont se désyndiquer et pour beaucoup, rejoindre les rangs de FO.

Dans un contexte de guerre froide et dans une administration très politisée comme les PTT, les clivages



Les secrétaires de l'UFC avec le secrétaire général de la Fédération de gauche à droite : Jean Luc Molins, Joëlle Roeye, Alain Lecorre, Sophie Labrune Christian Mathorel, Christian Roche.

politiques et sociaux sont nets. Les sanctions pleuvent dans les services et visent particulièrement les militantes et militants de la CGT.

Cette situation n'encourage pas les cadres à se syndiquer d'autant plus qu'aux yeux d'une grande partie du personnel, les cadres apparaissent souvent comme les complices des directions qui par retour les chouchouteront.

Au sein même de la CGT, le débat est vif et l'animosité à l'égard des cadres est encore avivée par un plan de reclassement qui a démarré par les cadres ce qui alimente l'idée que ceux-ci sont des privilégiés» nous dit encore Maurice Desseigne.

« Nous ne lutterons plus pour les chapeaux » disaient une partie de nos camarades. Eh oui, c'est ainsi qu'on surnommait alors les cadres.

Georges est devenu secrétaire général en 1950 dans ce contexte. Il considère à ce moment que la priorité revendicative, ce sont les petites catégories et que les cadres doivent prendre fait et cause pour le personnel, nous dit Alain dans son livre.

Vous découvrirez à la lecture du livre comment cette réflexion a évolué avec l'évolution des réalités dans la profession et plus largement dans la Société. Mais sachez que Georges a été un fervent promoteur au cours de son mandat d'une conception fédérale de l'activité catégorielle éloignée de tout corporatisme. Pour lui, chacun doit pouvoir participer au combat commun et en même temps trouver sa place dans l'action pour ses revendications catégorielles.

C'est ainsi qu'il incite à développer une organisation unique, mais permettant aux diverses catégories de débattre de leurs problèmes particuliers dans des commissions, sections aux divers échelons afin d'être en phase avec les préoccupations du personnel : l'indépendance dans l'interdépendance des catégories.

Cette conception permet à la section nationale des cadres supérieurs créée dès 1948 de jouir d'une authentique liberté de fonctionnement et de décisions dans la Fédération. De même pour la commission nationale des ins-

pecteurs, celle des receveurs et celle des réviseurs des travaux du bâtiment créées en 1950 et dont les responsables siègent dans les instances fédérales, permettant aux militants et militants cadres d'apprendre à connaître les autres responsables et à s'en faire connaître. Chacune de ces catégories diffuse un journal.

Cette activité contribue au fil des années au développement de l'influence de la CGT parmi les cadres, à l'émergence de leurs revendications particulières, à l'organisation d'actions spécifiques et à leur participation aux luttes d'ensemble comme en 1968 et en 1974. C'est d'ailleurs après 68 que s'est développée au sein de la fédération une activité catégorielle même parmi les ingénieurs et les administrateurs des PTT.

C'est aussi par l'action catégorielle que les inspecteurs obtiennent dès 1972 et avant toutes les autres catégories que les concours soient mixtes alors que les places des femmes étaient avant contingentées.

Du fait notamment de cette action catégorielle intense et diversifiée, le besoin d'une structure spécifique n'apparaît pas encore comme une exigence alors qu'est constituée au plan confédéral l'UGIC dès 1963 qui devient UGICT en intégrant également les techniciens en 1969.

C'est en 1975 sous le mandat de Georges, qu'est créée l'union fédérale des cadres et décidée la constitution de sections départementales UFC dans chaque département tout en s'appuyant sur le travail des commissions de catégories que j'ai citées plus tôt. Cela n'est pas sans débat. Syndiquer les cadres dans une organisation spécifique a suscité des réticences dans un certain nombre de syndicals : crainte de créer une CGT bis, de couper les cadres de la CGT, ouvriérisme conduisant y compris certains cadres militants à refuser de militer dans leur catégorie.

A l'égard de ces derniers, Henri Krauski, secrétaire général de La CGT de 1982 à 1992 avait d'ailleurs au congrès de l'ugict de 1982 lancé une formule très forte :

La facilité pour un cadre CGT, c'est de militer parmi les ouvriers et les em-

ployés, là, quel accueil !, mais quelle fuite devant les responsabilités.

L'UFC est donc créée, la fédération ayant mesuré le nombre grandissant des cadres, leurs attentes fortes et leur rôle spécifique dans l'entreprise, ainsi que les limites des commissions nationales de catégorie. L'UFC est ouverte aux cadres de ce qu'on appelait la catégorie A (qui correspond aux actuelles classes 3 et 4 de la Poste et d'Orange) et ouverte aussi à l'ensemble des receveurs afin de ne pas rompre l'unicité de ce corps. En fait, tous ceux dont une dimension importante du travail consiste à faire appliquer la politique et les orientations de la direction de l'entreprise, que celle-ci définit unilatéralement. Les techniciens et les agents de maîtrise n'en font donc pas partie, contrairement à l'UGICT sachant qu'ils constituaient par ailleurs des catégories où l'activité syndicale était intense et fortement structurée.

Ce qui caractérise l'UFC dès sa création et qui a été confirmé à chaque congrès fédéral, c'est sa double nature :

C'est l'organisation de la fédération pour promouvoir son influence et son organisation parmi les cadres et c'est en ce sens que l'UFC est partie intégrante de la FD et de ses structures à tous les niveaux.

Et en même temps c'est l'organisation des cadres dans la Fédération, ce qui veut dire qu'elle prend en compte la spécificité des cadres, la diversité de leurs métiers, elle leur permet d'y exprimer leurs revendications, de définir les formes d'actions qu'ils jugent les plus appropriées pour les faire aboutir, de réaliser les supports de communication adaptés et de se retrouver en convergence dans les luttes avec tous les salariés.

Cette conception du syndicalisme cadre s'est construite sous le mandat de Georges Frischmann secrétaire général. Et c'est Louis Viannet, secrétaire général adjoint de la FD en 1975 qui fut chargé de présenter le dossier sur lequel les congressistes se sont prononcés pour créer l'UFC. Louis était d'ailleurs l'invité d'honneur de la dernière conférence en

2015 à l'occasion du 40^e anniversaire de l'UFC.

Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur les 44 ans d'existence de l'UFC mais ce n'est pas mon propos. Je vous renvoie notamment aux différents numéros de Relais, la publication trimestrielle de l'IHS qui en retracent les épisodes les plus marquants.

La suite de l'histoire, c'est vous qui allez l'écrire.

Pour terminer sur la biographie de Georges, et vous donner j'espère envie de la lire, je reprendrai les mots écrits par Christian Mathorel, dans sa préface du livre : « *celles et ceux*

qui ont connu Georges FRISCHMANN revivront avec cette biographie, sous un autre angle, ces moments de notre histoire sociale et politique, au fil des pages ils découvriront probablement des situations, des anecdotes, des citations...

Je ne peux qu'inciter fortement les plus jeunes à lire ce livre qui est véritablement une source d'inspiration pour celles et ceux qui poursuivent le combat de classe et de masse dans les conditions d'aujourd'hui. »

Pour conclure, je voudrais vous dire qu'Alain Gautheron se plaît à rappeler que ce livre comme les précédents qui ont été publiés, n'aurait

pas été possible sans l'existence de l'Institut d'Histoire sociale de notre Fédération.

Depuis plus de 20 années notre IHS déploie son activité. Il recherche, classe, protège et permet l'accès à nos archives.

Il commémore les grands événements de notre histoire sociale pour en faire connaître les enseignements et transmettre les valeurs. Il intervient dans le débat, par exemple à chaque fois que sur un sujet, la bourgeoisie minimise, ignore ou caricature le rôle des salariés et de leurs organisations dans les luttes pour le progrès social et également pour apporter l'éclairage de l'histoire sur le présent. C'est ainsi qu'alors que Macron organisait le « grand débat » au printemps, la revue le Relais publiait un article sur un autre débat, le débat public que Paul Quilès, alors ministre des PTT a initié à la fin 1988 sur l'avenir du service public des PTT. L'article signé Maurice Desseigne décrit bien la méthode Quilès, les tenants et les aboutissants du « débat public »... avec des similitudes certaines avec le présent !

L'IHS organise aussi des échanges et des confrontations fructueuses avec des historiens car il ne fonctionne pas en vase clos.

Par ses initiatives et ses publications, son bulletin trimestriel « Le Relais » il développe et entretient, dans nos rangs, l'intérêt pour l'Histoire.

Alors n'hésitez pas, venez grossir ses rangs, adhérez !

Joëlle ROEYÉ*

* C'est initialement Alain Gautheron qui devait intervenir à la conférence pour présenter son livre publié en septembre dernier, « *une biographie syndicale et politique de Georges Frischmann* ».

Malheureusement, il a eu un empêchement et a demandé à Joëlle de l'excuser et de le présenter.

Une biographie syndicale et politique

de

Georges Frischmann

Secrétaire général de la Fédération CGT des PTT
De 1950 à 1979



Alain Gautheron

Féministe, la CGT ?

Les femmes, leur travail et l'action syndicale

Sophie Binet, Maryse Dumas et Rachel Silvera

Préface de Philippe Martinez

Les éditions de l'ATELIER 17 €

192 pages en quadrichromie, 3 parties, 12 récits de luttes, 9 portraits de militantes, 6 affiches reproduites

Pour continuer et amplifier le combat féministe de la CGT, ce livre fait un état des lieux sans concessions de la place des

femmes dans le syndicalisme. Il s'appuie sur une expérience syndicale concrète, forte d'échanges et de débats et retrace les points de vue et les expertises de trois femmes de générations et de parcours différents.



La CGT (1975-1995)

Un syndicalisme à l'épreuve des crises

Sous la direction de Sophie Bérout

Eliane Bressol, Jérôme Pélisse et Michel Pigenet

Editions Arbre Bleu 27 €

Cet ouvrage vient à son heure, celle qu'autorise le recul du temps, sinon la résolution des problèmes posés au syndicalisme.

La période 1975-1995 fut difficile pour le mouvement syndical français.

Fruit de la coopération de spécialistes reconnus et de jeunes chercheurs, ainsi que de syndicalistes, l'ouvrage interroge la manière dont la CGT a traversé

ces deux décennies.

Au fil des chapitres, la quarantaine d'auteurs réunis offre une exploration inédite de l'organisation et de ses militants, observés du bureau confédéral aux échelons les plus élémentaires et dans les contextes les plus variés.

Vous pouvez passer commande de ces deux ouvrages auprès de l'IHS CGT FAPT.



16

Que demande le peuple ?

Pierre Serna

Textuel 192 Pages 39 €

Un choix des cahiers de doléances de la Révolution Française sont publiés ici pour la première fois en fac-similés d'archives ou d'imprimés et d'images en couleur commentés par Pierre Serna, membre de l'Institut d'Histoire de la Révolution française de l'Université de Paris - 1 Sorbonne. Ces inédits vibrent de l'espoir démocratique. Les extraits choisis suivent un ordre thématique en cinq parties : « ordre et désordres dans le royaume de France » ; « les Français

prennent la parole » ; « L'économie de la monarchie mise à mal » ; « La révolution des bonnes mœurs contre le vice du vieux monde » ; « Devenir citoyen, construire la souveraineté de la nation ». Ils proviennent des quatre coins de l'hexagone incarnent la France des villes et des campagnes. L'impôt pour tous, l'abolition des taxes sur les produits de première nécessité, une même justice pour tous, ... Des revendications d'une étonnante actualité.

